

RENAU - ACR
Promoteur CENTRE HOSPITALIER ANNECY GENEVOIS - RENAU 1 av. de l'hôpital – Metz-Tessy

Votre enfant a été victime d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) et pris en charge par un service de secours qui participe à un réseau de soins régional dénommé le Réseau Nord Alpin des Urgences (RENAU), soutenu par les autorités sanitaires régionales. Ce réseau est une fédération de l'ensemble des centres hospitaliers de la région ayant pour objectif l'amélioration de la qualité des soins ([www.renau.org](http://www.renau.org)).

Le RENAU, rattaché au centre hospitalier Annecy Genevois, a créé un registre dont l'objectif est de décrire l'épidémiologie des patients victimes d'ACR afin de permettre une amélioration de la prise en charge de ces patients.

Sauf opposition, chaque patient victime d'un ACR y est inclus. Dans ce cadre certaines données personnelles et de santé provenant du dossier médical de votre enfant sont collectées telles que : des données démographiques (âge, sexe), des données médicales recueillies pendant sa prise en charge pré-hospitalière (présence ou non de secouriste, heures d'appel et d'arrivée des secours, rythme cardiaque, transport à l'hôpital).

Toutes ces données sont traitées de façon confidentielle et conformément au Code de la santé publique la base de données est sécurisée et à ce titre fait l'objet d'un hébergement chez un prestataire agréé hébergeur de données de santé.

Les données seront conservées pendant toute la durée nécessaire à l'évaluation du réseau et à l'amélioration des pratiques.

Toutes les personnes collaborant à ce projet sont soumises au plus strict secret professionnel. Seules les personnes habilitées appartenant au RENAU auront accès à la base de données.

Cette base de données pourra également être réutilisée pour des travaux de recherche ponctuels, sauf opposition de votre part et à condition que ces recherches aient obtenues les autorisations réglementaires nécessaires. Vous pourrez trouver sur le site internet du RENAU (<https://www.renau.org>) les informations relatives à la conduite de ces projets au fur et à mesure de leur déploiement.

Ce traitement de données personnelles est conforme à la réglementation en vigueur et conformément au Règlement Européen sur la Protection des données (RGPD) son fondement juridique est l'exécution d'une mission d'intérêt public. S'agissant du traitement des données de santé, ce dernier est justifié à des fins de recherche et d'évaluation dans le domaine de la santé.

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit de vous opposer à leur traitement. Votre participation est libre et volontaire. Vous êtes libre de vous opposer à l'utilisation des données de votre enfant à tout moment, sans avoir besoin de vous justifier et sans que cela impacte sa prise en charge. Si vous le souhaitez un formulaire d'opposition est disponible à l'adresse suivante : <https://www.renau.org/> ou vous pouvez contacter directement le RENAU.
- Droit d'accéder à vos données personnelles
- Droit de demander leur rectification

- Droit de demander la limitation du traitement dans les conditions prévues par la réglementation
- Droit de demander l'effacement de vos données

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser un courrier signé accompagné d'une copie d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante :

© RENAU Réseau Nord alpin des Urgences  
Centre Hospitalier Annecy Genevois  
1 av. de l'hôpital – Metz-Tessy – BP90074  
74374 PRINGY Cedex ☐ France

Pour toute question sur la protection de vos données ou en cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des Données (DPO) du CH Annecy Genevois à l'adresse suivante : [dpo@ch-annecygenevois.fr](mailto:dpo@ch-annecygenevois.fr) ou par courrier à : Centre Hospitalier Annecy Genevois - Délégué à la Protection des données – Direction Générale - 1 av. de l'hôpital – Metz-Tessy – BP90074 74374 PRINGY Cedex – France.

Si vous estimez que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectés, après nous avoir contacté, vous pouvez faire une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Vous disposez par ailleurs de la possibilité d'accéder aux résultats globaux disponibles sur le site internet du RENAU <https://www.renau.org/>.